

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		STYLISTE - DESIGNER											
Nature de l'activité (1)		33 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET		si exercice en société (2)										AV	Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL				
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR	
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)												DA			
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	74 317	100,05 %	
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC	36	0,05 %	
	4	Montant net des recettes										AD	74 281	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE	1		
	6	Gains divers (5)										AF	3 557	4,79 %	
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	77 840	104,79 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	5 614	7,56 %	
	9	Frais de personnel		Salaires nets et avantages en nature (7)								BB	1 620	2,18 %	
	10			Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)								BC	164	0,22 %	
	11			Taxe sur la valeur ajoutée								BD			
	12	(8)		Contribution économique territoriale								JY	178	0,24 %	
	13			Autres impôts								BS	293	0,39 %	
	14			(9) Contribution sociale généralisée déductible								BV	1 986	2,67 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	2 511	3,38 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)								BW	BG	513	0,69 %		
	17	Entretien et réparations													
	18	Personnel intérimaire													
	19	Petit outillage (11)													
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité													
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)													
	22	Primes d'assurances													
	23	Frais de véhicules (12)													
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...													
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...													
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires				BT	7 023				BK	8 303	11,18 %
				dont cotisations facultatives Madelin		BZ	1 244		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU	36			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès														
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone														
28	Frais d'actes et de contentieux														
29	Cotisations syndicales et professionnelles										BY	132	0,18 %		
30	Autres frais divers de gestion														
31	Frais financiers (14)										BN	176	0,24 %		
32	Pertes diverses (15)										BP	21	0,03 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	33 914	45,66 %		


NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **STYLISTE - DESIGNER**

N° SIRET

33 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	43 926	59,13 %	
		35	Plus-values à court terme (16)				CB			
		36	Divers à réintégrer (17)				CC	732	0,99 %	
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD			
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	44 658	60,12 %	
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF			
		40	Frais d'établissement (19)				CG	17	0,02 %	
		41	Dotation aux amortissements (20)				CH	1 063	1,43 %	
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)				BE			
		42	Moins-value à court terme				CK			
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		2 781	3,74 %
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont aides Fonds de solidarité Covid	CJ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)				CM				
	45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	3 862	5,20 %		
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	40 796	54,92 %		
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX	8 234		
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY	1 551		
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ			
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU	5 519		
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.									
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)									
	T			X				11 795		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->										
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A	B

STATISTIQUES PAR TRANCHES DE RECETTES – STYLISTE-DESIGNER

 2021		Tranche n° 1		Tranche n° 2	
		de 0 € à 66 900 €		de 66 901 € à 207 786 €	
		18 Adhérents		16 Adhérents	
RECETTES	Recettes encaissées	38 210	100,22 %	114 474	99,98 %
	A déduire : Débours payés				
	Honoraires rétrocedés	86	0,23 %	- 23	
	Montant net des Recettes	38 125	100,00 %	114 497	100,00 %
	Produits financiers			2	
Gains divers	4 690	12,30 %	2 060	1,80 %	
TOTAL RECETTES		42 815	112,30 %	116 558	101,80 %
DÉPENSES	Achats	1 185	3,11 %	10 246	8,95 %
	Salaires nets	58	0,15 %	3 277	2,86 %
	Charges sociales sur salaires			337	0,29 %
	Taxe sur la Valeur Ajoutée				
	Contrib. Économique Territoriale	152	0,40 %	237	0,21 %
	Autres impôts	156	0,41 %	433	0,38 %
	CSG déductible	1 032	2,71 %	3 081	2,69 %
	Loyers et charges locatives	1 959	5,14 %	3 405	2,97 %
	Location de matériel et mobilier	103	0,27 %	961	0,84 %
	- Entretien et réparations	316	0,83 %	189	0,17 %
	- Personnel intérimaire				
	- Petit outillage	1 139	2,99 %	1 751	1,53 %
	- Chauffage, eau, gaz, électricité	115	0,30 %	462	0,40 %
	- Honoraires non rétrocedés	1 473	3,86 %	1 678	1,47 %
	- Primes d'assurances	327	0,86 %	472	0,41 %
	TOTAL T.F.S.E.	3 370	8,84 %	4 552	3,98 %
	- Frais de véhicules	2 217	5,82 %	3 521	3,08 %
	- Autres frais de déplacements	1 668	4,38 %	2 524	2,20 %
	TOTAL TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	3 885	10,19 %	6 045	5,28 %
	- Charges sociales Obligatoires	4 395	11,53 %	9 672	8,45 %
	- Charges sociales Facultatives Madelin	974	2,55 %	1 570	1,37 %
	- Charges sociales Facultatives NPER			75	0,07 %
CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	5 369	14,08 %	11 316	9,88 %	
- Frais de réception, représentation, congrès	596	1,56 %	997	0,87 %	
- Fournitures de bureau, documentation, ...	1 545	4,05 %	2 026	1,77 %	
- Frais d'actes et contentieux			1		
- Cotisations syndicales et professionnelles	151	0,40 %	103	0,09 %	
- Autres frais divers de gestion	692	1,82 %	1 642	1,43 %	
TOTAL FRAIS DIVERS DE GESTION	2 984	7,83 %	4 770	4,17 %	
Frais financiers	127	0,33 %	220	0,19 %	
Pertes diverses			44	0,04 %	
TOTAL DÉPENSES	20 382	53,46 %	48 925	42,73 %	
RÉSULTAT	Excédent	22 433	58,84 %	67 633	59,07 %
	Plus-values à court terme				
	Divers à réintégrer	424	1,11 %	1 090	0,95 %
	Bénéfice SCM				
	Frais d'établissement	31	0,08 %		
	Dotations aux amortissements	473	1,24 %	1 668	1,46 %
	Moins-values à court terme				
	Divers à déduire	4 426	11,61 %	758	0,66 %
	Déficit SCM				
	RÉSULTAT	17 927	47,02 %	66 297	57,90 %
Kilométrage moyen	9 208 km		13 915 km		